UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Département de Lettres Modernes

MÉLANGES À LA MÉMOIRE DES PROFESSEURS SAMBA DIENG, PAPE GUÈYE ET OUMAR NDAO

APPEL À CONTRIBUTION

Le Département de Lettres Modernes rend hommage à trois figures scientifiques majeures qui ont marqué son histoire : feu les professeurs Samba Dieng, Pape Guèye et Oumar Ndao.

Ces regrettés collègues laissent à ceux qui les ont connus - enseignants comme étudiants – des souvenirs impérissables dus à leurs parcours individuels et à leur production intellectuelle.

Ayant dédié leur vie à l'enseignement et à la recherche, ils ont apporté des contributions précieuses aux études littéraires à travers diverses publications, d'une part, et l'encadrement de mémoires de maîtrise ou de master et de thèses de doctorat, d'autre part.

Tout en étant des références dans leurs domaines respectifs, les professeurs Samba Dieng (littérature orale), Oumar Ndao (littérature africaine) et Pape Guèye (littérature française) restaient ouverts aux autres spécialités et disciplines comme en atteste l'épaisseur de leurs écrits.

Le périmètre de leur rayonnement n'en débordait pas moins de loin le cadre physique de l'université. En acteurs sociaux de premier plan, ils se sont illustrés dans des (pans) importants de la vie nationale : réformes du système éducatif (Pr Pape Guèye), animation du secteur culturel (Pr Oumar Ndao), interventions dans les sphères religieuses (Pr Samba Dieng).

Se voulant à la dimension des dédicataires, ces mélanges accueilleront à la fois des témoignages sur leur action, des articles scientifiques interrogeant ou prolongeant leur œuvre et diverses réflexions allant dans le sens de féconder le champ des lettres et des sciences humaines.

Ces contributions seront publiées dans un **numéro spécial de la** *Revue Sénégalaise de Langues et de Littérature* qui paraîtra en 2024.

Les propositions d'articles sont recevables jusqu'au **15 décembre 2023** à l'adresse suivante : melanges2024.lettresmodernes@gmail.com.

NORMES DE PRÉSENTATION

Le manuscrit soumis ne doit pas dépasser 40 000 signes (texte en word).

Les articles proposés doivent être conformes aux normes typographiques et scientifiques adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) des Lettres et Sciences Humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

Le texte doit être précédé des éléments suivants :

- Titre de l'article ; Prénom et Nom de l'auteur ; Institution d'attache (département et université) ; Adresse électronique ; Résumé de l'article ; Mots clés.

Règles typographiques

Le texte doit être en police Times new Roman, taille 12, interligne 1,5.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10.

Les appels de notes de bas de page doivent être placés avant les guillemets fermants :

Exemple : « L'Hôtel de Ville [...] est toujours plein à craquer d'une foule chaleureuse et vigilante¹ ».

Écrire les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*sine qua non, de facto*). NB : le grec est toujours en caractères droits.

Les articulations de l'article : à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, elles doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes (exemples : 1.; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations). Les titres des sections du texte doivent être numérotés comme suit :

1. Premier niveau, premier titre (taille 11, gras); 1.1. Deuxième niveau (taille 11, gras italique); Troisième niveau (taille 11, gras italique); 1.1.1.1. Quatrième niveau (taille 11, gras italique).

Les citations : Les citations très courtes seront indiquées entre guillemets et intégrées texte.

Les citations d'une longueur supérieure à trois lignes seront présentées en retrait. Les coupures dans une citation doivent être figurées par trois points entourés de crochets [...].

- Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Exemple : « Il devient indispensable que des Africains se penchent sur leur propre histoire et leur civilisation et étudient celles-ci pour mieux se connaître » (Ch. A. Diop, 1981, p. 272) - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : Selon T. Obenga (1996, p. 12) « la jeunesse africaine doit faire bouger les choses ».

Références bibliographiques

Ouvrage:

Nom de l'auteur en majuscule ; Initial du prénom de l'auteur ; Année de publication ; Titre de l'ouvrage en italique ; lieu d'édition ; maison d'édition. Les auteurs multiples sont séparés par des virgules. Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2e éd.)

Exemple: DIOP Ch. A., 2000, Civilisation ou Barbarie, Paris, Présence africaine.

NB: Si le titre d'ouvrage, de revue, de journal, etc. cité dans l'article est en anglais, la première lettre des mots prend une majuscule à l'exception des prépositions, des conjonctions et des articles définis ou indéfinis (sauf s'ils sont en début de titre). Exemple: For Whom the Bell Tolls, the Washington Post; On the Waterfront; Pride and Prejudice. Il faut utiliser des guillemets anglais dans les références en anglais.

Article ou extrait d'ouvrage:

Nom de l'auteur en majuscule ; initiale du prénom ; année de publication ; titre de l'article en romain et entre guillemets ; nom de la revue en italique ; numéro de la revue ; la délimitation de l'article (les pages). Pour les sources en anglais, il faudra utiliser des guillemets anglais. Exemple : Le Bohec Y., 1997, « L'honneur de Regulus », *Antiquités Africaines*, n°33, p. 91-95.

Thèse:

Kane O., 1986, « Le Fuuta-Tooro, des satigi aux almaani : 1512-1807 », thèse de doctorat d'État, Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

WEBOGRAPHIE

Ouvrage : Nom de l'auteur en majuscule ; Initiale du prénom ; Titre de l'ouvrage en italique ; Adresse url ; Date de consultation.

Article: Nom de l'auteur en majuscule ; Initiale du prénom ; titre de l'article entre guillemets ; nom de la revue en italique ; numéro de la revue ; date de consultation adresse url et le DOI. Augier M., « Nommer les prêtresses en Grèce ancienne (Ve-Ier siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 45 | 2017, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 26 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/clio/13480 ; DOI : https://doi.org/10.4000/clio.13480